

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 Octobre 2016**

76/16

*Date d'affichage : 14 octobre 2016*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

L'An Deux Mille seize, le 11 Octobre 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 5 octobre 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaabeth CATOIRE,

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE  
MENARD, M. Stéphane CHOUMIN, M. Dominique THENAULT, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, Mme Claire MINIÈRE, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

**POUVOIRS** : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Manuela CHARTIER à  
M. Dominique DESSAGNES, Mme Nicole BOILEAU à Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO à M.  
Dominique THENAULT

**Absents excusés** : M. Michel TATIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Bernard GILBERT,

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Décision modificative n°1 au budget principal.**

La présente décision modificative a pour objet d'ajuster les prévisions budgétaires du budget principal de la  
Communauté de communes des Portes de Sologne au cours de l'exercice.

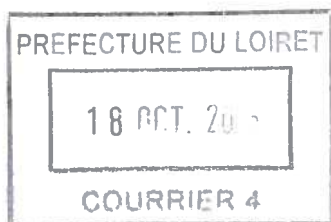
Son équilibre s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	-99 190,00 €	Recettes de fonctionnement	-99 190,00 €
Dépenses d'investissement	- €	Recettes d'investissement	- €

***Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,***

**ADOPTÉ** la décision modificative n°1 du budget principal de la Communauté de communes des Portes de  
Sologne.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 18/10/2016



Le Président,  
Jean-Paul ROCHE

